BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1929

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

908 554 215 RCS Evry.
MICROBIOME STUDIO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 5, Rue Henri Desbruères, 91000 Évry-Courcouronnes.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun d'apport partiel d'actif placé sous le régime des scissions prévu aux articles L. 236-18 à L. 236-26 du Code de commerce. Société apporteuse : ABOLIS BIOTECHNOLOGIES Forme : SAS Adresse du siège : 5 rue Henri Desbruères 91 000 EVRY-COURCOURONNES Capital : 21 366 euros Numéro unique d'identification : 801 679 614 Lieu d'immatriculation : RCS EVRY Société bénéficiaire : MICROBIOME STUDIO Forme : SASU Adresse du siège : 5 rue Henri Desbruères 91 000 EVRY-COURCOURONNES Capital : 1 000 euros Numéro unique d'identification : 908 554 215 Lieu d'immatriculation : RCS EVRY Evaluation de l'actif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif : 3 861 039 euros Passif : 1 377 564 euros Actif net apporté : 2 483 475 euros Rapport d'échange des droits sociaux : la valeur réelle des apports de la Branche d'Activité s'élève à la somme de 2 483 475 euros, arrondie par accord entre les Parties à la somme de 2 483 470 euros. Ils seront rémunérés par l'attribution à l'Apporteuse d'actions à créer par la Bénéficiaire. Compte-tenu de la valeur réelle des apports de la Branche d'Activité arrondie par accord entre les Parties à la somme de 2 483 470 euros et la valeur réelle de la Bénéficiaire, soit 1.000 euros, l'apport consenti par l'Apporteuse, au titre de la Branche d'Activité, sera rémunéré par l'attribution à cette dernière, de 248.347 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, à créer par la Bénéficiaire. Le capital de la Bénéficiaire s'élèvera ainsi à 2.484.470 euros. En conséquence, MICROBIOME STUDIO augmentera son capital d'une somme de 2.483.470 euros pour le porter de 1.000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, à 2.484.470 euros, divisé en 248.447 actions de 10 euros de valeur nominale chacune. Date du projet commun d'apport partiel d'actif : 29 mai 2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS : 1er juin 2026 au Tribunal de Commerce de Evry pour la société bénéficiaire et la société apporteuse..